

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale Question n° 036**

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2014004**

**Signataire : TV**

Séance du Conseil Municipal du 30/01/2014

RAPPORTEUR : Evelyne YONNET

**OBJET : Vœu relatif à la poursuite de l'activité de l'Hôpital Européen de Paris-la-Roseraie**

**EXPOSE :**

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la communauté hospitalière de l'Hôpital Européen de Paris-La Roseraie, et appelle son propriétaire et les pouvoirs publics à travailler ensemble pour garantir aux Albertivillariens la conservation d'une offre de soins hospitaliers de proximité et spécialisée à Aubervilliers.

Séance du Conseil Municipal du 30/01/2014

N° 036

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014004

Signataire : TV

**OBJET : Vœu relatif à la poursuite de l'activité de l'Hôpital Européen de Paris-la-Roseraie**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ADOpte** le vœu intitulé "Hôpital Européen de Paris-la-Roseraie doit continuer son activité pour garantir aux Albertivillariens une offre de soins de proximité et spécialisée", tel que celui-ci est annexé à la présente.

le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA

Reçu en Préfecture le : 07/02/2014

Publié le 05/02/2013

Certifié exécutoire le : 07/02/2014

Le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA